BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Lucien D. Lightell à Louise Rodeiro; Santo Conte à Guisappina Adelfio; Thos. Decuir à Marie O. Caman; John Van Neste Falmage à Elisa D. Emerson.

NAISSANCES.

Mmes Manuel Clavine, une fille; Jos A. Walsh, une fille; Samuel Caro, une fille; I. B. Kennyson, une fille; Wm H. Fielding, une fille; Chas E. Wright, une fille; Eug. de Grave, une fille; Ed. J. Smith, une fille; Salvadore Gambino, un garçon; Chas F. Hammant, un garçon.

DECES.

Vve Amelia Controwinski, 75 ans, 534 Napoléon; John J. Mayonne, 30 ans, Covington, Lne; Isabella Johnson, 42 ans, 1306 S. Liberté; Jacob B. Harrison, 67 ans, 1910 Esplanade; Ellen Gauset, 62 ans, 1028 Calliope; Jennie Morris, 75 ans, Hôpital de Charité; Hubert S. Jackson, 4 mois, 2328 Huitième; Susie Stokes, 28 ans, Hôpital de Charité; Wm Woods, 28 ans, 2017 Foucher; Annie Clay, 40 ans, 1325 Poydras; D. Reina, 26 ans, Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Successions ouvertes:

Joséphine Rice Desforges, Nathaniel J. Evans, Mary Iove, Mlle A. B. Finch.

Demandes d'émancipations:

Chas Martin Reynolds, Maxwell A. Shilling. Wm Jas Arbuckle, vs Nettie B. Foster, demande de divorce.

Mme E. E. Upp vs C. Winters Upp, demande de divorce.

Alexandre J. Quest vs Nicholas Manalla, action en dommages de $5000.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

Chas Laird, Albert Schnakenberg, Geo. Ford, port d'arme cachée; L. W. Thompson, abandon du foyer conjugal; Hy Huseman, détournement.

Condamnations:

Henry Labatut, actes de violence, $25 d'amende ou 60 jours de prison; Adrien Rivet, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison; Will Johnson, larcin, 6 mois d'incarcération.

Acquitté:

Willie Bullinger, actes de violence.

Affaire abandonnée:

Sidney Portier, actes de violence.

Mis sous caution:

Adrien Rivet, menaces.

Ventes inscrites au bureau d'affirmations.

Sam Stone Jr., à A. M. Savage, terrain, 7me district, Fern, Birch, Jeannerette, Short $4275.

Jos. G. Duquesnay à Jos. Silber, terrain, 6me district, Amélia, Clara, Peneston, Magnolia $4,600.

Victor Maubernet à N. O. Terminal Co filet Taylor, Scott, St-Pierre et Orléans, et filet Taylor, Scott, Ste-Anne et Orléans (le droit de passage à travers lesdits filets est vendu seulement) $1700.

Mme Maas et als à Homeseekers B. et L. Ass'n, terrain Mandeville, Marigny, Derbigny et Roman, $1000.

L'acquéreur à Jacob Hansel, même terrain, $1,000.

Lucius A. Marks Sr et als à Mme Andrew Spotorno, portion, Howard, Liberté, Napoléon et Jena, $6,600.

Jos P. Skelly à Industrial Hom'd Ass., portion, Peniston, Gén, Taylor, Robertson et Magnolia, $5,200.

Acquéreur au vendeur, même propriété, $5,200.

Evelyn Porter à la National Realty Co. Ltd, terrain, chemin de Gentilly, Clay, Onzaga, Dupré et d'Abadie, $1,380.

Acquéreur à Geo. A. Saunders, même propriété, $1,500.

Le contrat entre la Compagnie des cars et ses employés est signé.

Le nouveau contrat entre la New Orleans Railways Company et ses employés a été signé hier matin à 10:30 heures par M. McCloskey, au nom de la compagnie et par M. John Stadler, au nom des employés.

Ont fonctionné comme témoins, MM. Howard S. McNair, secrétaire privé de M. McCloskey, Léonce Gauthier, secrétaire de l'Union des "carmen" et le colonel Joseph H. de Grange, secrétaire de la Compagnie.

Au termes de ce contrat les employés obtiennent non seulement une légère augmentation de salaires, mais diverses concessions qui tendront à améliorer les conditions de leur travail.

La paie des conducteurs et des motormen à partir du 1er juillet 1910 au 30 juin 1911 est fixée à raison de 22 3/4 sous à l'heure, en 1911-1912, elle sera portée à 23 sous et en 1912-13 à 23 1/4 sous.

Les ouvriers travaillant aux réparations et au nettoyage des cars dans les ateliers de la compagnie recevront un salaire fixe variant de $67,50 à $52,50 par mois.

La journée régulière des "carmen" ne sera pas inférieure à 8 heures.

Les employés sont en outre autorisés à acheter leurs uniformes où bon leur semble, la Compagnie se réservant cependant le droit d'en prescrire la coupe. Les hommes en uniforme ont droit au transport gratuit sur toutes les lignes de la compagnie. Les autres employés sont transportés gratuitement pour aller à leur travail et en revenir.

Tout employé renvoyé par la compagnie ou par l'Union, a la faculté de plaider sa cause devant une commission d'arbitrage; cette règle cependant ne s'applique pas aux employés renvoyés à la suite d'irrégularités constatées dans leurs comptes.

Dans le cas où un employé est expulsé de l'Union, la compagnie est autorisée à faire une enquête, à condition que l'expulsion n'ait pas été motivée par le non-payement des cotisations.

Sur toutes les lignes où la chose sera possible des chaises seront installées pour les motormen.

Ce nouveau contrat porte sur une durée de trois ans. Si une des parties contractantes désire ne pas le renouveler, elle doit en aviser l'autre trente jours au moins avant l'expiration.

Réponse des "Carmen" à l'Union Progressiste.

Au cours de la récente controverse entre les employés de tramways et la compagnie, le comité de Direction de l'Union Progressiste avait offert ses bons offices et avancé quelques propositions en vue d'amener une entente entre les deux parties.

Le comité des "Carmen" a répondu, hier, à ces propositions par la lettre suivante:

Juillet, 15, 1910.

M. Phillip Werlein, président de l'Union Progressiste, en ville:

Cher monsieur—Votre communication datée du 15 juillet 1910, conseillant une base d'entente entre notre association et la New Orleans Railway Company, n'a été reçue par notre comité qu'après 8 heures du soir, le 15 juillet 1910, c'est-à-dire trop tard pour être prise en considération, car à ce moment-là nous discutions les nouvelles propositions qui nous étaient faites par la compagnie. Et depuis que ces propositions nous ont été soumises, nos membres ont voté et une entente est intervenue entre nous et la compagnie.

Nous estimons cependant que notre comité se doit de répondre à votre tardive communication et cette réponse est la suivante:

Primo—Les recommandations soumises par votre comité de direction prouvent et confirment l'opinion de notre Union: que votre organisation penchait en faveur de la compagnie des cars. Les recommandations soumises par vous étaient plus mauvaises et plus défavorables à nos membres que toute proposition soumise par la compagnie. Ceci confirme l'opinion que nous avions exprimée: que votre comité eut dû s'adjoindre un nombre égal de membres du Conseil Central du Travail de la Nouvelle-Orléans, qui dans la controverse eussent exprimé le le point de vue des travailleurs.

"Nous estimons en conséquence que vos actes doivent être condamnés comme défavorables au travail organisé, et nous recommandons à la classe ouvrière de la Nouvelle Orléans et des environs, de n'avoir rien à faire à l'avenir avec votre organisation, lorsqu'il s'agit de controverses soulevées par des questions de travail.

Soumis respectueusement pour le Comité des Employés.

J. STADLER, président,
Léonce Gauthier, secrétaire.

Après avoir pris connaissance de cette communication, M. Phillip Werlein, président de l'Union Progressiste, a fait la déclaration suivante:

"La lettre de MM. Stadler et Gauthier est évidemment basée sur une fausse interprétation du rapport de l'Union Progressiste. Si nos recommandations avaient été adoptées les employés des cars auraient reçu tout ce que la compagnie leur a alloué et plus encore.

"Une analyse consciencieuse du rapport les convaincrait de ce fait. La lettre adressée à l'Union Progressiste par les "carmen" est certainement basée sur une erreur".

POUR L'EXPOSITION

Les membres de la Bourse de Chicago, à leur dernière séance se sont, à l'unanimité, prononcés en faveur de la Nouvelle-Orléans, pour y tenir l'exposition universelle en 1915.

Une copie des résolutions adoptées à cette séance a été transmise hier au président du comité exécutif.

Un nouveau meeting public pour discuter le projet d'exposition aura lieu ce soir dans la salle de l'Union Progressiste.

M. Roosevelt ne visitera pas la Nouvelle-Orléans.

Le maire Behrman a reçu hier matin la lettre suivante du colonel Roosevelt, lui annonçant qu'il lui était matériellement impossible de visiter la Nouvelle-Orléans dans le courant de l'automne prochain, ainsi qu'il avait été invité à le faire par le Club Mercantile:

"Je voudrais pouvoir accepter la cordiale invitation du Club Mercantile de visiter la Nouvelle-Orléans, mais malheureusement il m'est impossible de le faire, mon temps étant absorbé par d'autres engagements.

Appréciant cordialement votre lettre, je suis votre dévoué

(Signé) THEODORE ROOSEVELT

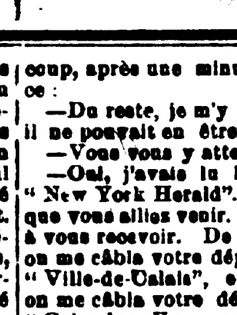

Vous pouvez éviter toute attaque de maladie de l'estomac, du foie ou des intestins en prenant promptement le Bitter. Il convient pour

Dépravation d'Appétit, Indigestion, Crampes et Diarrhée.

Mort du congressiste Gilmore

Le congressiste Samuel L. Gilmore, représentant du 2me district de la Louisiane, est mort hier matin à 3:45 heures à Abita Springs, où il s'était rendu il y a quelques semaines dans l'espoir de rétablir sa santé.

La semaine dernière on avait annoncé que l'état du congressiste Gilmore était satisfaisant, aussi la nouvelle imprévue de sa mort a-t-elle causé une profonde et douloureuse surprise dans les cercles officiels de notre ville.

Samuel Louis Gilmore était né à la Nouvelle-Orléans le 30 juin 1850. Après avoir terminé ses études dans sa ville natale il s'était rendu au Collège de Seton Hall, Orange, où en 1877 il obtenait un diplôme de bachelier ès-arts. Il avait ensuite terminé ses études de droit à l'Université de la Louisiane et en 1880 était entré en qualité d'associé dans l'étude de Thomas Gilmore et fils. Grâce à son talent oratoire il avait rapidement acquis une réputation enviable et avait été fréquemment appelé à plaider des causes importantes.

En 1896 il fut porté sur la liste électorale de la Ligue des Citoyens et à une forte majorité élu aux fonctions d'avocat de la ville, fonctions qu'il remplit pendant treize années consécutives. En 1908 il avait été nommé en qualité de délégué à la Convention Nationale Démocratique à Denver.

Au commencement de l'année 1909 il donna sa démission des fonctions d'avocat de la ville afin de poser sa candidature au Congrès des Etats-Unis pour remplir la vacance causée par la mort de l'Hon. Robert C. Davey.

Il fut élu sans opposition et partit immédiatement pour Washington où il ne tarda pas à prendre une place importante parmi le groupe démocratique de la Chambre. Dans le courant du printemps dernier, M. Gilmore, suivant les conseils de son médecin, avait pris un congé prolongé et s'était rendu à Abita où la mort est venu le surprendre.

La dépouille mortelle du défunt congressiste a été ramenée dans la soirée à la Nouvelle-Orléans et transférée à la résidence de la famille, avenue St-Charles, d'où les obsèques auront lieu cet après-midi.

Sitôt que la nouvelle de la mort du congressiste Gilmore fut parvenue à la Nouvelle-Orléans hier matin les drapeaux sur les édifices publics: la Douane, l'Hotel de Ville, la Monnaie, etc., ont été mis en berne.

Le maire Behrman, parlant de la carrière du défunt congressiste, s'est exprimé en ces termes:

"La nouvelle de la mort de M. Gilmore m'a été communiquée de bonne heure ce matin. J'ai été profondément peiné de l'apprendre. On n'ignorait pas la gravité de son état, cependant les dernières nouvelles parvenues d'Abita étaient plutôt encourageantes et laissaient espérer un rétablissement.

"Je n'ai pas besoin de dire combien cette mort m'affige. M. Gilmore était un gentilhomme de la vieille école dont la culture et le raffinement était encore relevés par une merveilleuse intelligence qui lui gagnait l'admiration et l'estime de chacun.

"Je suis persuadé que la communauté entière déplorera la perte d'un homme au caractère si noble."

M. Garland Dupré, speaker de la Chambre, a fait l'éloge du défunt congressiste en ces termes:

"M. Gilmore était mon ami intime et mon bienfaiteur politique. J'ai été en relations constantes avec lui pendant plus de dix ans.

"D'un caractère aimable et d'un grand charme personnel il savait se faire aimer de tous, et était toujours prêt à venir en aide aux personnes dans le besoin. Mon cœur est plein de sympathie pour sa femme et ses enfants."

Le défunt congressiste laisse une veuve et deux enfants, Mlle Martha Gilmore et M. Samuel Gilmore, jne.

JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES

123 pieds rue N. Remparts—150 pieds rue Iberville.

VOUS Y VERREZ LA PLUS BELLE EXPOSITION DE

MEUBLES

FRANCIS MAESTRI.

En ville dans la plus Grande Vitrine au Sud—124 pieds de long, remplie de Meubles de la Meilleure Qualité que nous vendons moins cher qu'on ne vous ferait payer ailleurs des marchandises inférieures. Nous pouvons meubler votre

MAISON DE LA CAVE AU GRENIER

Et Bien le Faire—Exactement comme vous le voulez.

Si ce sont des Meubles ou des Ornements pour la Maison vous les trouverez ici, et vous n'aurez que l'embarras du choix.

Venez que nous vous fassions tout voir—et vous n'aurez pas lieu de regretter votre visite même si vous n'achetez rien, ce à quoi vous n'êtes pas tenu.

Nous agrandissons notre magasin en lui donnant plus d'extension au rez-de-chaussée—il nous a fallu le faire, les affaires l'exigeaient.

PAUL MAESTRI.

FRANCIS AND PAUL MAESTRI FURNITURE CO.,

LE MAGASIN DE MEUBLES LE MEILLEUR MARCHE EN VILLE.

Au Coin des Rues Remparts et Iberville. Phone Main 243

UN SEUL MAGASIN. LE GRAND. PAS DE SUCCURSALE

14nov 1an

DECES.

DABOVAL, Sr — Décédé à Bayne, Lne, le lundi, 18 juillet 1910, à 5 heures a. m., M. EMILE DABOVAL, Sr. Agé de 78 ans et 6 mois. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu de l'église St-Jean-Baptiste, à la Nouvelle Orléans, immédiatement après l'arrivée du train du Southern Pacific, à 7:35 heures, ce matin, mardi, 19 juillet.

Enterrement au cimetière St-Louis, avenue de l'Esplanade.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

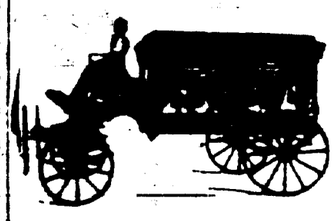

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043.

F.-LAUDUMIEY Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Rd Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 498

PHONE HEMLOCK 289

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray,

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1306 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

Inventaire de succession.

L'inventaire de la succession de Mme Lydia Burnett White, veuve de William J. White, a été enregistré hier à la cour civile de district.

Le montant total de cette succession s'élève à la somme de $12,117.26, subdivisée comme suit: Argenterie, $60; actions, $300; bons, $607.20; meubles, $35.19; bijoux, $220.25; argent comptant, $252;21; propriétés foncières, $10,345.

ARRESTATIONS.

Will Robinson et Geo Lacey, deux nègres, ont été arrêtés hier soir par les detectives Gorman et Dillman. Ils sont accusés d'avoir commis un vol de bijoux dans la demeure de David Singerman, rue Belmont, 2716, dimanche dernier, vers dix heures du soir.

10c—SHUBERT Spectacle Continu de 12:30 à 10:30 p. m. Chaque Jour.

Grand Divertissement de Tableaux

—DE—

O. T. CRAWFORD.

Changement de Tableaux les Dimanches Jeudis.

Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

PETITES ANNONCES.

Demande Agents—Hommes et Femmes capables, progressifs pour l'Etat de la Louisiane. Petit placement désirable, mais pas nécessaire. Louisiana Oxygenator Co., 912 Hibernia Bk Bldg, Nouvelle-Orléans, Lne. 26 juin—

Chambre avec déjeuner et souper. Cabinet. Macon 912 Hibernia Bk Bldg 26 juin—

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.

Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de la rue West 15th.

*LA LORRAINE, 21 juillet.
*LA SAVOIE, 28 juillet.
*LA TOURAINE, 4 août.
LA BRETAGNE, 11 août.
*LA PROVENCE, 18 août.
*ESPAGNE, 25 août.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

*Vapeurs à double hélices.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE

*S. S. LOUISIANE, 25 juillet
S. S. VIRGINIE, 25 août.

*Escale à la Havane, Cuba et Cherbourg, Espagne.

Passage de Première Classe.....$60.00
Passage d'Entrepont.....$31.00

FRANK J. GEFILA, Agent général du Sud No 902 rue Commune, bâtisse Hennen.

1er mars—1an

AMUSEMENTS

WEST END TOUS LES SOIRS

ORCHESTRE MILITAIRE DE TOSSO

VAUDEVILLE

PORTRAITS MOUVANTS

ADMISSION GRATIS

Sièges Réservés 10 Cents, en Vente en Avance chez Faerst & Kraemer, 833 rue du Carp.

3 mai—

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END

T. TRANCHINA..... Prop.

Ouvert toute l'Année.

Tous les Mets Délicats de la Saison bien Cuits et Soigneusement Servis.

PRIX RAISONNABLES.

2 juin—3m

Matinées, 5c, 10c; Soirs, 10c; Sièges Réservés, 5c Extra.

Lew Rose's Winter Garden

Baronne, près Poydras.

Originateurs de "Pop" Vaudeville.

Six Actes Etoiles et les Plus Beaux Portraits Mouvants du Monde. Voyez "The Great Moore" dans son "Casket Mystery". Soirée d'Amateurs, Mardi. Concours de Valse, Vendredi Soir.

3 mai—

LAC PONTCHARTRAIN ET RIVIERE TCHEFUNCTA

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 7 Avril 1910.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS

$1.00 Aller et Retour $1.00

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Fairland Park, dimanche et mercredi à l'arrivée du train de 7:45 h. a. m.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE, Agents, No 227 rue Carondelet.

7 avril—1an

MANDEVILLE, LEWISBURG, MADISONVILLE, HOULTONVILLE

STR. OSSINING

Quitte West End tous les jours, excepté Mercredi, à l'arrivée du train de 4 p. m. de cette ville rues Baronne et Canal.

50c — Excursions du Mercredi — 50c

Quittant West End à l'arrivée du train de 7:45 a. m.

Excursions du Dimanche

$1.00.....Aller et Retour.....$1.00

Le Str. à roues de fer LOUIS DOLIVE. Licencié d'une capacité de 800.

MANDEVILLE ET PAROS DE LA RIVIÈRE TCHEFUNCTA

Prenez le train de West End de 7:45 a. m. au coin des rues Baronne et Canal. Tous les bateaux font connection à Mandeville avec les motrices pour Covington et Abita Springs.

ST. TAMMANY STEAMSHIP CO.

12 juil—3 m Phone Main 3122.

vous le dire tout de suite.. Nous allons conter notre détresse à Stephen Cobs....Il pèsera le pour et le contre, vous posera des questions....réfléchira profondément, sans avoir l'air de vous écouter....alors qu'il retiendra tout ce que vous lui aurez dit avec une mémoire prodigieuse.... Après quoi il vous donnera son avis.....

—Son avis? Ne serait-il qu'un policier consultant, comme il y a des médecins ou des avocats?

—Non pas. Stephen Cobs nous dira: "Je suis fatigué et j'ai besoin de repos...."

—Ce qui signifiera.....

—Ce qui signifiera qu'il ne veut pas se charger de notre affaire, parce qu'il la trouve perdue.....

—Ou bien?

—Ou bien il nous dira: "J'accepte de m'occuper de vous, car il y a longtemps que je me repose. J'ai peur de me rouiller et j'ai besoin d'un peu d'exercice.."

—Ce qui signifiera?

—Qu'il a bon espoir....

—Plaise à Dieu que ce soit sa réponse! murmura Maurice.

Ce fut sur ce mot qu'ils entrèrent dans le cabinet de Stephen Cobs. Le détective, d'un geste sobre, un peu froid, leur indiqua des sièges. Mais il avait reconnu M. Brown et il lui sourit.

En silence, il attendit qu'on lui exposât l'objet de cette visite.

Maurice ne le fit pas attendre. Il lui fit le récit de son départ de New York, avec les dix millions de bijoux, de la note parue au "New-York Herald", des précautions qu'il avait prises, des moindres incidents de son voyage, jusqu'au sommeil lourd qui s'était emparé de lui dans son compartiment.

Il lui donna le signalement détaillé de ses deux compagnons, Thomas Burton et Philippe Harris. Tout d'abord il avait parlé avec beaucoup d'émotion, mais au fur et à mesure qu'il s'avança dans son récit, sa voix se raffermit.

Stephen Cobs avait écouté en fermant les yeux.

Il avait l'air si tranquille et son immobilité était si complète qu'on eût juré qu'il n'avait pris aucun intérêt à ce qu'il venait d'entendre et qu'il s'était endormi profondément.

Lorsque Maurice se tut, Cobs rouvrit les yeux et demanda:

—Est-ce bien tout?

—Il me semble que je n'ai rien oublié....

—Vous avez fait votre déclaration à Waterloo Station?

—Aussitôt.

—Vous êtes passé au New Scotland yard?

—En sortant de la gare.... on nous a fait espérer que peut-être.

—Ce sont des sots, ceux qui vous ont donné l'espoir que vos bijoux pourraient avoir été perdus.... Vous avez été bel et bien volé.

Et Stephen Cobs ajouta tout à coup, après une minute de silence:

—Du reste, je m'y attendais.. il ne pouvait en être autrement.

—Vous vous y attendiez?

—Oui, j'avais lu la note du "New York Herald". Je savais que vous alliez venir. J'étais prêt à vous recevoir. De New-York, on me câbla votre départ sur la "Ville-de-Calais", et de Havre on me câbla votre départ sur le "Calvados. Vous avez cru sans doute, que toutes ces allées et venues étaient tenues entièrement secrètes?

—Donc! monsieur! fit Maurice, déconfit.

—Il n'y a que les honnêtes gens pour avoir de ces illusions .... La présence toujours, de Burton et d'Harris aurait dû vous ouvrir les yeux.....

—Vous les connaissez? Deux voleurs, sans doute?

—Pas du tout. Je les connais. J'ai travaillé avec eux. Il y a trois ans, pour un vol de bijoux, également. Ce sont deux détectives américains, d'une intelligence fort ordinaire. Je ne connais rien de bien à leur actif.. Et ils viennent, une fois de plus, de se laisser rouler proprement, comme diraient vos policiers parisiens. Moi, on ne me roule pas, ajouta Stephen Cobs.

—Alors, puis-je compter sur vous, monsieur?

—Sur moi, je ne sais encore—mais en dehors de moi, vous avez une chance. Avez vous de quoi racheter ces bijoux à celui qui vous les a volés?

—Je dispose de cinquante mille francs, que je sacrifierais volontiers.....

Stephen Cobs daigna sourire:

—On ne vous les rendra sûrement pas à moins de deux ou trois millions.... Ah! c'est un joli coup, monsieur.... Une affaire de premier ordre....

—Trois millions.... dit Maurice accablé.... Je n'ai aucune fortune....

—Mais Denis Gervoise est riche!

—Je voudrais qu'il ignorât ce vol jusqu'à ce que j'eusse perdu tout espoir....

—Il vous reste fort peu d'espoir, car je ne sais si vous connaissez les usages de nos malfaiteur, supérieurs en ce genre à tout ce que vous avez sur le continent. En général, lorsque se commet un vol de bijoux — je parle d'un vol qui vaut la peine qu'on s'en occupe — la police ne bouge pas, bien qu'on ne manque pas de l'informer au plus tôt. Elle ne fait aucune recherche. Elle attend.

—Elle attend!

—Mon Dieu oui.... Pourquoi se dérangerait-elle? Pourquoi et de quoi s'inquiéterait-elle? Elle sait fort bien, en effet, que dans la plupart des cas, ses efforts n'aboutiraient à aucun résultat, ou plutôt, même, ne feraient qu'entraver le résultat final. Diadèmes, bracelets, colliers, diamants se retrouvent toujours.

—Toujours? demandait Maurice anxieux.

—Oui, il suffit d'attendre que les voleurs veuillent bien vous les rendre....

Le flegme de Stephen Cobs empêchait de croire à une plaisanterie.

Du reste, il ajouta:

—Les rendre contre argent comptant, cela va sans dire. Lorsque les joyaux sont connus, l'affaire est plus difficile à traiter, pour les voleurs, bien que ceux ci soient, tant leur habileté est grande, considérés presque comme des spéculateurs d'un genre un peu aventuré. En effet, lorsque les diamants sortent, par exemple, d'un héritage royal ou princier, ils ne peuvent, à cause de leur notoriété, être aisément mis en vente. Les malfaiteurs n'oseraient. Les pierres seraient vite signalées par les principaux lapidaires de Londres, Paris, Anvers, Rotterdam, Vienne, Berlin. Quiconque s'occupe du commerce de la joaillerie, le moindre courtier en diamants, reconnaîtrait chaque pièce d'une parure, même démontée et présentée à part. On ne pourrait les mettre en vente sans courir le risque d'être immédiatement arrêté. En ce qui nous concerne, l'affaire se présente plus compliquée, car les joyaux sont inconnus, il est facile de les vendre séparément — du moins pour la plupart.

—Que conclure?

—Pour le quart d'heure, votre coffret doit déjà être déposé dans une des banques officiellement ouvertes au récel. Nous avons affaire à des gens sérieux qui conduisent un vol comme un acte de commerce, avec une organisation que bien des administrations jalouseraient...La banque, même, doit ignorer la nature du dépôt qui lui a été confié.. Des banques honnêtes s'y laisseraient prendre, car où est le contrôle?

—Je crois, dit Brown, que certaine des diamants et un grand nombre des perles noires ne passeraient pas inaperçus, si, après l'ouverture du coffret, les perles et les diamants étaient mis dans la circulation.

—C'est une chance de plus pour que nos voleurs fassent du tout un seul bloc, car ils ont plus de facilité à s'en défaire, si le coffret reste intact, que s'il manque une partie de ce qu'il contient. Il faut donc nous attendre à la proposition de rachat, comme je vous le disais toute à l'heure. Malheureusement, nous ne pouvons répondre à ces offres... et ceci est grave.... Celui ou ceux qui vous ont volé, voyez-vous, monsieur, savent bien qu'il vous importe peu de les faire arrêter, juger et condamner. Ce qui vous importe, c'est de retrouver les diamants disparus. Ils n'hésiteront donc pas à entrer en relations avec vous.....

—Mais alors.....

—Oh! avec prudence, en employant toutes les précautions possibles.... Ils vous enverront des intermédiaires.....

—Qu'on devrait arrêter.

—Leur arrestation—elle a été tentée bien des fois—n'a jamais donné aucun résultat, les intermédiaires ignorent toujours les noms des voleurs, les circonstances du vol, le lieu du dépôt. Ces affaires se traitent par correspondance et les transactions sont facilitées par les bureaux libres de poste restante qui existent dans toutes les rues.

—Y a-t-il des exemples que ces négociations singulières aient amené la découverte des coupables?

—Il n'y en a pas, monsieur.

—Dois-je donc y renoncer?

—Je n'ai pas dit cela. Je ne puis me prononcer tant que vous ne m'aurez pas fourni d'autres renseignements encore....

—Interrogez-moi, monsieur, dit Maurice découragé.

—A quel moment avez vous été certain pour la dernière fois, que le coffret de diamants se trouvait encore dans votre panier à volailles?....

—A la gare de Southampton au moment de passer à la douane....

—Ces diamants étant vieux n'étaient pas soumis au tarif?

A continuer.